

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 104 (1978)
Heft: 8

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- M. *François Vuillomenet*, architecte, diplômé EPFL en 1967.
(Parrains : MM. J. Maillard et H. Schaffner.)
- M. *Pierre-Alain Matthey*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1975.
(Parrains : MM. J.-C. Badoux et S. Vinnakota.)
- M. *Jean-Jacques Bourgeois*, ingénieur géomètre, dipl. EPFL en 1974.
(Parrains : MM. J.-P. Indermuhle et O. Renaud.)
- M. *Pierre Caputa*, ingénieur électricien, dipl. EPFL en 1972.
(Parrains : M^{me} E. Hamburger et M. R. Dessoulavy.)
- M. *Alain Jeanneret*, ingénieur civil, dipl. EPFZ en 1976.
(Parrains : MM. M. Boubaker et A.-G. Dumont.)
- M. *Werner Schaad*, ingénieur civil, dipl. EPFZ en 1977.
(Parrains : MM. J. Badoux et D. Richardet.)
- M. *Claude Tilleu*, ingénieur du génie rural, dipl. EPFL en 1976.
(Parrains : MM. P. Regamey et B. Schenk.)
- M. *Philippe Huber*, ingénieur géomètre, dipl. EPFL en 1976.
(Parrains : MM. P. Regamey et H. Thorens.)
- M. *Paul-Henri Lamon*, ingénieur civil, dipl. EPFL en 1977.
(Parrains : MM. J.-C. Badoux et D. Willi.)
- M. *Pierre-Yves Monnier*, ingénieur civil, dipl. EPFL en 1978.
(Parrains : MM. J.-C. Badoux et J.-P. Marmier.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'art. 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée *par avis écrit au Comité SVIA dans un délai de 15 jours*. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Rédacteur : J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir page 14 des annonces

DOCUMENTATION DU BÂTIMENT

Voir page 12 des annonces

Informations diverses



La Suisse à l'œuvre à l'étranger

La journée des Suisses à l'étranger, organisée depuis plusieurs années dans le cadre de la Foire suisse d'échantillons, promet cette fois-ci aussi d'être couronnée de succès.

Sous l'égide de l'Union des Chambres de commerce suisses à l'étranger, de l'Office suisse d'expansion commerciale et du Secrétariat des Suisses à l'étranger de la Nouvelle société helvétique a lieu le lundi, 17 avril 1978, lors de la 62^e Foire suisse d'échantillons à Bâle, un important colloque sur : « La Suisse à l'œuvre à l'étranger. »

La direction des entretiens est assurée par M. le ministre Gérard Bauer, président de l'Office suisse d'expansion commerciale, qui, après avoir salué les participants, cédera la parole

aux personnalités venues de Suisse et de l'étranger pour s'entretenir des expériences pratiques de l'œuvre accomplie par notre pays à l'étranger. L'exposé principal sera le fait d'un connaisseur hautement averti de tous les problèmes du commerce extérieur helvétique : M. l'ambassadeur Paul Jolles, directeur de la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique.

Les Suisses à l'étranger se réuniront dès 9 h. 30 du matin et seront accueillis par M^e Marcel Ney, directeur du Secrétariat des Suisses à l'étranger, et par M. Frédéric P. Walthard, directeur général de la Foire suisse d'échantillons. Une visite guidée les emmènera ensuite dans les halles, puis ils se retrouveront au déjeuner traditionnel pris en commun où ils auront l'occasion de faire plus ample connaissance et de s'entretenir dans une atmosphère détendue.

Cette journée enrichissante se terminera par un gala au Théâtre municipal de Bâle avec la représentation du ballet « Giselle » de A. Adam.

Construire sa maison

LIGNUM, l'Union suisse en faveur du bois, a choisi pour son exposition dans le cadre de la Foire suisse d'échantillons un thème qui intéressera tous ceux qui souhaitent devenir propriétaires d'une maison individuelle. « Construire sa maison », tel est le titre de cette exposition, qui apportera toutes sortes d'idées nouvelles et de suggestions, et qui exposera au grand public les nombreuses possibilités d'utilisation du bois et de ses dérivés dans le domaine de la construction de villas familiales.

Immédiatement en entrant dans la halle 9 de la Foire de Bâle, le visiteur partagera avec une famille, sur un écran de projection en multivision, l'événement que représente la construction d'une maison, depuis l'intention de bâtir jusqu'à la réalisation finale. Ensuite, en se promenant à travers l'exposition, il pourra se rendre compte des différentes formes d'architecture possibles et de ce que représentent les diverses étapes de la construction. Il sera informé des avantages d'une bonne isolation et des possibilités d'utilisation des sources d'énergie naturelles pour le chauffage (énergie solaire, bois).

L'exposition se compose d'une suite de structures et de charpentes en bois, ainsi que de différentes formes de toitures. L'Association suisse de l'industrie du bois (ASIB) a fourni le bois, tandis que le montage a été réalisé par la Société suisse des maîtres charpentiers. De nombreuses entreprises et associations participent à cette exposition et présentent une série de suggestions très intéressantes pour la construction de maisons individuelles. Parmi ces associations, citons la Fédération suisse des maîtres menuisiers, l'Association suisse des fabricants de briques et de tuiles, l'Association suisse des fabricants de panneaux de particules, la Communauté d'intérêt pour la protection des bois et la Communauté d'intérêt de l'industrie suisse du parquet. Mais avant de pouvoir concrétiser son rêve et construire sa propre demeure, il y a lieu de réfléchir au problème du financement. L'occasion sera donc donnée à tous les futurs propriétaires de se renseigner à ce sujet au stand d'information de l'Association suisse des banques cantonales, qui participera à cette exposition à titre de conseiller financier.

Une prise de contact avec le service de consultation de LIGNUM permettra à toutes les personnes intéressées par la construction d'une maison individuelle d'utiliser le bois et ses dérivés de la manière la plus judicieuse et la plus économique possible. Au stand d'information de LIGNUM sera également distribué le nouveau cahier d'information « Construire sa maison ». Cette même exposition sera présentée au Comptoir suisse de Lausanne du 9 au 24 septembre 1978.

Feldmann + Co SA

Cette entreprise, connue en Suisse comme à l'étranger pour la bienfaisance de ses produits, la stabilité de ses prix et la rapidité de ses services, présente à son stand deux modèles éprouvés d'escaliers mobiles FELMA. Le visiteur de la foire en appréciera d'emblée le travail à 100 % suisse, robuste et d'un fini impeccable. Sur demande l'escalier mobile Felma est livrable en deux parties. Lorsque la place manque, on choisira un système d'escalier escamotable accordéon, avec marches et limons en métal léger, exécution également présentée au stand. Enfin, le programme de vente de la maison Felma est complété par un escalier escamotable donnant accès aux toitures plates. L'ensemble est composé d'un escalier en bois ou en métal léger, d'un

encadrement, d'un couvercle inférieur et d'un couvercle de fermeture étanche. Cette exécution est destinée aux bâtiments sans combles utilisables.

La pose d'un escalier mobile Felma résout l'accès au galetas, même dans les locaux les plus exigus. Son installation peut se faire dans la plupart des constructions existantes. Les dimensions optimales seront calculées par la maison. La facilité de manipulation de ces escaliers rend l'accès au grenier aisé même pour les enfants.

Feldmann + Co SA
Constructions en bois
3250 Lyss
Halle 7, Stand 418

Nouvelle augmentation de la consommation de gaz en 1977

L'Association suisse de l'industrie gazière communique que les émissions de gaz en Suisse ont augmenté de 15,4 % au cours de 1977 et atteint le chiffre de 6911,9 millions de thermies. Ces chiffres reflètent l'intérêt soutenu que le gaz rencontre d'une manière générale depuis l'introduction du gaz naturel dans notre pays.

Des régions toujours plus étendues sont aujourd'hui raccordées aux réseaux de gaz naturel. En Suisse romande, c'est le cas du bassin lémanique depuis la fin des opérations de conversion à Genève et Lausanne en 1977. Actuellement le 96,1 % du gaz distribué en Suisse est du gaz naturel.

L'accroissement de la consommation est dû au développement du chauffage au gaz ainsi qu'à une utilisation toujours plus forte du gaz naturel, pour des raisons de commodité et de protection de l'environnement, de la part de nombreux consommateurs industriels, artisanaux et commerciaux. Autre point positif, les pertes de distribution sont en net recul du fait des mesures prises pour l'assainissement des réseaux.

D. G.

Encore 300 places d'apprentissage disponibles en 1978

En réponse à l'OFIAMT qui souhaite que près de 14 000 places de travail pour apprentis soient créées d'ici à 1981, la Fédération vaudoise des entrepreneurs de bâtiment et de génie civil (FVE) a recensé auprès des différents métiers dont elle s'occupe plus de 300 places d'apprentissage encore disponibles en 1978 et des quotas identiques pour les années ultérieures. Plus de 100 places de travail — soit le tiers de celles offertes chaque année à des jeunes quittant l'école — concernent les métiers de la maçonnerie.

Il faut relever qu'en dépit de la diminution du volume d'activité dans le génie civil et la construction, les apprentis ayant terminé avec succès leur formation professionnelle n'ont pas à craindre les effets du chômage. On observe au contraire un manque important de main-d'œuvre qualifiée dans l'industrie vaudoise de la construction.

Actuellement, dans le canton de Vaud, le salaire mensuel moyen d'un jeune ouvrier qualifié se situe à plus de Fr. 2300.—. Il bénéficie en outre d'un ensemble de prestations sociales d'avant-garde comprenant déjà le fameux deuxième pilier de la prévoyance professionnelle ainsi qu'un treizième salaire. Grâce à leur caractère indépendant, rares sont en outre les professions qui offrent aux éléments capables, disposés à suivre des cours de perfectionnement professionnel, des perspectives d'avancement et de promotion sociale aussi larges.

Fédération vaudoise des entrepreneurs
de bâtiment et de travaux publics

Nouvelle représentation en Suisse pour Almacar

La MBA à Dubendorf est une des entreprises commerciales renommées dans le secteur des machines de chantier et moyens de transport (représentant, entre autres, des chariots élévateurs O&K). Elle a repris depuis peu la représentation de la maison *Almacar*. *Almacar* compte parmi les précurseurs allemands dans la fabrication des appareils de transport et tracteurs et pouvait fêter ce printemps son 25^e anniversaire de fondation. *Almacar* est aussi déjà bien introduit en Suisse.

Le programme de vente *Almacar* comprend des chariots transporteurs électriques et avec commande à timon, chariots élévateurs avec commande à timon électriques et mécaniques, chariots transporteurs électriques à conduite transversale, cha-

riots élévateurs à conduite transversale, chariots élévateurs pour rayonnage ainsi que tracteurs électriques et chariots à plateforme. La MBA complète donc la palette des chariots élévateurs O&K et dispose maintenant d'un programme de vente complet dans le domaine des moyens de transport.

MBA, 8600 Dubendorf
Tél. (01) 820 00 21

Nouvelle recherche de personnes DS-2000 de Hasler

La nouvelle recherche de personnes DS-2000 permet de résoudre les problèmes de communications internes que ni les installations connues à ce jour, ni le téléphone n'ont permis de maîtriser.

Grâce à sa conception modulaire, ce système digital peut être adapté de façon optimale aux exigences de l'utilisateur. Il est disponible en petites installations simples. En le complétant avec des éléments de construction enclenchables, il est possible d'en faire une grande installation extensible. Des appareils complémentaires permettent l'adaptation pour des grandes surfaces de recherche, pour la transmission de la parole avec possibilité de réponse, pour la signalisation d'absence et déviateur d'appels, ainsi que pour la charge des accumulateurs des récepteurs.

La personne ou le groupe de personnes peut être recherché par l'intermédiaire du téléphone interne, au moyen d'un clavier (avec ou sans transmission de la parole) ou encore en actionnant des contacts de signalisation. Il y a au total 64 canaux de recherche de ce genre à disposition. Pour les appels d'alarme il y a en plus 16 autres canaux à disposition. Les appels émanant d'un clavier d'alarme ou d'un contact d'alarme peuvent être diffusés avec priorité absolue.

Une particularité essentielle du système est la possibilité d'émettre des appels sélectifs simultanément avec la transmission de la parole. Cette dernière peut être transmise dans les deux sens, c'est-à-dire aussi bien du poste central de parole vers le récepteur que de l'émetteur-récepteur mobile vers le poste central. L'audibilité est vraiment remarquable.

L'application de la technologie la plus moderne pour la construction du récepteur, qui ne pèse que 65 g, lui confère une fiabilité particulièrement élevée. La consommation de courant est tellement faible que la durée de vie d'une batterie atteint plus d'une année.

La nouvelle recherche DS-2000 ouvre de nouvelles possibilités dans le domaine des communications internes et offre un complément rationnel du téléphone.

Hasler Installations SA
Rue de Monruz 16
2000 Neuchâtel 1

Bâtiment locatif à Meyrin près Genève

(Voir photographie page couverture)

Construction d'un bâtiment locatif comprenant cinq immeubles en ordre contigu, garages enterrés et aménagements extérieurs.

Réalisation en une étape : 1975/1977.

Maître de l'ouvrage : Coopérative immobilière Le Carillon, à Genève.

Architectes associés : G. Châtelain SIA, P. Helbling, M. Rismovic, Genève.

Ingénieur civil : M. Châtelain, EPUL/SIA, Genève.

Entreprise générale : LOSAG SA, Genève.

La construction a été réalisée en entreprise générale par LOSAG SA pour un prix forfaitaire jusqu'à la fin des travaux (toutes hausses comprises) et dans des délais arrêtés d'avance par contrat.

Ouverture du chantier : novembre 1975.

Mise hors d'eau : octobre 1976.

Réception de l'ouvrage : avril 1977.

Principales caractéristiques de la construction : bâtiment comprenant cinq immeubles en ordre contigu de cinq étages, un rez-de-chaussée plus attique, totalisant 77 appartements.

Gros-œuvre entièrement en béton armé.

Façades porteuses en éléments préfabriqués, caissons de stores et bacs à fleurs incorporés.

Menuiseries extérieures bois avec verre isolant.

Installations techniques conventionnelles.

Garages enterrés contigus aux sous-sols des immeubles.

Volume de construction, y compris les garages : 30 907 m³/SIA.